



### Durée

1/2 journée

### Publics

- Directeurs et responsables comptables, chefs comptables, comptables confirmés
- Dirigeants associations et fondations (présidents, directeurs, trésoriers...)

### Prérequis

Expérience de présentation ou de lecture des comptes annuels d'entités privées à but non lucratif

### Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande



### Objectifs et compétences visées

- Maîtriser les règles des documents comptables liées à l'AGP introduites par le règlement ANC 2018-06
- Savoir remplir les différentes rubriques du CROD et du CER
- Savoir anticiper les actions à mettre en œuvre en terme de procédures, plan de comptes et systèmes d'informations



### Contenu de la formation

#### 1. Appel à la générosité du public (AGP)

- Définition
- Entités concernées et seuils
- AGP et site internet
- Contrôles externes

#### 2. Le CROD et le CER

- Présentation des modèles de CROD et de CER
- Passage compte de résultat / CROD / CER
- Comptabilité analytique et clés de répartition

#### 3. Les ressources du CROD et du CER

- Les ressources AGP (legs, donations, dons, ...)
- Les ressources hors AGP
- Les ressources mixtes

#### 4. Les emplois du CROD et du CER

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement
- Investissements

#### 5. Les autres rubriques du CROD et du CER

- Traitement des fonds dédiés AGP
- Modalités de calcul du solde d'ouverture
- Dépréciations et provisions
- Contributions volontaires en nature

#### 6. Contenu de l'annexe au CER

- Règles et méthodes comptables utilisées
- Modalités de répartition des emplois aux ressources
- Tableau de variation des fonds propres AGP